

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Arrondissement de PROVINS
Canton de MONTEREAU-FAULT-YONNE
Commune de MISY-SUR-YONNE

<p>COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 2 juillet 2020</p>
--

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le jeudi 25 juin 2020 s'est réuni en séance ordinaire le mardi 2 juillet 2020 à 19 h 00 à la salle Polyvalente, sous la présidence de Madame Monique JACQUIER, Maire.

Présent(e)s : Monique JACQUIER, Maire ; Messieurs Casimir CHEREAU, Michel WOJCIECHOWSKI, Guy JACQUIER, Claude BELLINI Adjointes au Maire ; Mesdames Lili ATTAR, Guylène AURORE, Michèle BIROST, Cécile DEMERS, Conseillères Municipales ; Messieurs, Sébastien BORG, Vincent DEHIMI, Pascal LAIZEAU, Conseillers Municipaux .

Pouvoir : M Michel OLLAR à M. Guy JACQUIER ;

Absente excusée : Charlène MAUSSE

Absente : Mme Mélodie DEFOSSE ;

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé l'affectation du résultat 2019 pour 143 419,20 € au compte 1068 en recettes d'investissement du Budget Primitif 2020, nécessaire à la couverture du besoin d'autofinancement (reste à réaliser), et d'affecter le solde disponible soit 655 839,49 € au compte 002 en recette de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2020 - *Adopté à l'unanimité*
- Approuvé le Budget Primitif 2020 de la commune chapitre par chapitre qui s'équilibre en dépenses et en recettes :
 - o en section de fonctionnement à la somme de 1 460 957,49 €
 - o en section d'investissement à la somme de 388 678,83 €*- Adopté à l'unanimité*
- Approuvé l'autorisation général de poursuite à la nouvelle trésorière
- Adopté à l'unanimité
- Désigné M. Casimir CHEREAU comme délégué titulaire et Mme Charlène MAUSSE comme suppléante à la Mission Locale - *Adopté à l'unanimité*
- Approuvé la signature d'une convention avec la commune de Cannes-Écluse pour l'accueil des enfants de Misy-sur-Yonne au Centre de Loisir en contrepartie d'une participation communale de 2 € par jour et par enfant. - *Adopté à l'unanimité*

- **Décisions du Maire (Art : 2122-22 du CGCT) : Néant**

- DDM 2020-06-001 Acquisition d'un nouveau véhicule Kangoo Express pour un montant de 13 420,76 € HT soit 16 045,76 € TTC en remplacement de l'ancien véhicule destiné à la casse.

- **Questions diverses :**

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h45.

Fait à Misy-sur-Yonne, le 8 juillet 2020

*Le Maire,
Monique JACQUIER*